

FINANCES DE LA PAROISSE : FAIRE FACE A L'IMPREVU !

A deux mois de clôture de l'exercice 2007, quelle est la situation financière de la paroisse ?

Il nous faut encore trouver **29.000 €** de recettes pour équilibrer le budget et un peu plus de 32.000 € pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé lors de l'assemblée générale d'un excédent en fin d'exercice de 3.500 €.

Cet objectif sera certainement difficile à atteindre. A l'heure où nous bouclons ce numéro, la chaudière du temple nous fait défaut et une grosse intervention sera sans doute nécessaire.

Fin octobre, c'est à peine les 2/3 des donateurs habituels (environ une centaine) qui ont déjà participé nominativement au fonctionnement de l'Eglise en versant un peu plus de 33.000 € (soit 51 % des collectes et dons nominatifs attendus)

Comme chaque année tout va donc se jouer sur les deux derniers mois de l'année et sur notre capacité individuelle et collective à nous mobiliser pour participer financièrement à la vie de notre communauté. La paroisse compte près de 200 foyers et nous ne doutons pas que celles et ceux qui n'ont pas encore adressé leurs dons, en répondant à cet appel, nous permettront de réunir les sommes supplémentaires dont l'Eglise a encore besoin. Mais bien sûr, cet appel s'adresse aussi aux plus fidèles de nos amis sur lesquels nous savons également pouvoir compter.

La fin de l'année est traditionnellement une période de forte participation à la vie de l'Eglise et de contribution à son fonctionnement. Elle témoigne de votre attachement à la paroisse, de votre

appartenance à celle-ci et donc de sa vitalité. La fête de la paroisse est également un temps fort de la fin de l'année. Moment festif de convivialité et de partage dont la préparation nécessite un fort investissement de l'équipe d'animation, elle a rapporté l'an passé un peu plus de 8.000,00 €. Nous ne pouvons qu'espérer que cette année encore, par votre présence et votre soutien, nous atteindrons ou dépasserons cette somme.

Nous vous remercions par avance de votre générosité.

Pour le Conseil Presbytéral, le Trésorier,
Jean-Luc Pirenet

*« Que chacun donne comme il l'a décidé dans son cœur, non pas à regret ou par contrainte ; car Dieu aime celui qui donne gaiement »
2 Corinthiens 9, v. 7*

Réduction d'impôts

La réduction est égale à 66 % des sommes versées en 2007, celles-ci étant retenues dans la limite annuelle de 20 % de votre revenu.

Un don de 500 € ne coûte donc réellement que 170 €

Vous pouvez adresser votre don par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « Eglise Réformée de Saint-Maur » à l'adresse suivante :

Eglise Réformée – 42 avenue Joffre
94100 Saint-Maur des Fossés